

## COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2024

Présents : BARNOUIN Karina, RAINERI Gérard, MORALES David, BOLLE Erick, ABELY Michel, MARCHWCKI Éric, DUTFOY Guillaume, REYNAUD Yohan.

Absent : M. COLIN Hubert Secrétaire de séance : Madame BARNOUIN Karina

Mr RAINERI Gérard, ouvre la séance à 18H35.

**Validation par les membres du Conseil du compte-rendu de la dernière séance**

- **Attribution du lot 2 aménagement paysager Espace Rémy Barnier**

Une seule entreprise a répondu à l'offre.

Le devis de M. Damien PASCAL est retenu pour un montant HT 15 000€

Cette opération pourra bénéficier du soutien financier du Département dans le cadre du Contrat Vaucluse Ambition. **Voté à l'unanimité**

- **Adhésion à l'agence technique départementale VAUCLUSE INGENIERIE**

L'agence technique départementale Vaucluse ingénierie propose aux communes et aux EPCI du territoire vauclusien et adhérents de l'agence technique, conseils et assistance d'ordre technique, juridique et financier sur les thématiques précisées par les statuts de l'agence technique départementale. Le conseil après en avoir délibéré choisi la formule 1 à savoir : Prestations en voirie/vélo pour une cotisation de 0,50€ / habitant **Voté à l'unanimité**

- **Sens de circulation centre du village**

M. le Maire nous présente le croquis de principe sur un éventuel sens de circulation dans le centre du village, les membres du conseil approuvent. Cette décision fera néanmoins l'objet d'une rencontre avec les usagers avant toute décision.

- **Affaires scolaires :**

M. le Maire informe le conseil que l'enseignante présente en septembre est partie, une remplaçante est là et tout se passe bien. Les retours des parents sont positifs. Les logiciels pour la cantine et la garderie fonctionnent correctement.

- **Subvention voyage scolaire à Porquerolles** : le coût du voyage est de 9 580€ pour 17 élèves, le conseil propose de subventionner 30€/par élèves de notre commune. **Voté à l'unanimité.**

- **Restaurant scolaire** : M. Marchwacki, conseiller municipal, nous informe que le laboratoire d'analyse départemental a fermé (coût 60€/ passage x 10) et il nous faut en trouver un autre pour les analyses en cuisine, nous avons une proposition du laboratoire de Sorgues pour un montant HT 1900€ pour 10 passages par an. Nous devons vérifier la réglementation pour le nombre de passage de prélèvement et nous attendons l'offre du laboratoire Vaison/Orange

- **« Les Automnales » samedi 26 octobre à St Marcellin-lès-Vaison**

Concertation pour l'organisation de la soirée, la flamme itinérante, fil rouge de

cette manifestation, arrivera de Buisson à 18h30 sur la place puis la descente aux flambeaux par les enfants du village à 19h00 M. Morales 2<sup>ème</sup> adjoint dira quelques mots de bienvenue à la place de M. le Maire, ce dernier étant le représentant de la manifestation sur l'intercommunalité.

- **Commémoration du 11 novembre**

M. le Maire rappelle notre devoir de présence pour rendre hommage à nos aînés.

- **Décisions du Maire**

Le triporteur électrique est opérationnel. Achat de 2 Barnums = 466.58€ ;  
Garde-corps pour le mur de la place = 2 780€ HT

- **Questions diverses**

- M. Bolle nous expose que la voisine du parking de l'école où se situe les containers à poubelle se plaint des déchets qui envahissent le talus contre sa clôture. Elle souhaite acquérir le morceau pour en avoir la charge de l'entretien, étant entendu qu'elle supportera tous les frais liés à la mutation de propriété.
- Mme Barnouin nous fait le point de la dernière réunion du R.A.O. : la réforme des redevances Agence de l'eau. Il y a une évolution sur la forme des redevances.

En résumé, ces dernières seront impactées par le volume d'eau assainit avec une aide de l'agence de l'Eau la première année puis une évolution les années suivantes. Pour les curieux, vous pouvez vous rendre sur le site :

<https://www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances>

- L'installation de la cuve de 18m de long 100 000L a été réalisée fin septembre. La pose a été spectaculaire les photos et vidéo en témoignent ; elle est en service et a déjà récupéré les eaux pluviales de la dernière pluie.  
Cette opération a pu bénéficier du soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR d'un montant de 27 034.18€ – Préfecture de Vaucluse. Une demande de subvention a été déposée auprès de la Région : en cours d'instruction.
- M. Morales nous fait un point sur les subventions et le budget de la commune. Il est à noter que la baisse de dotation de l'Etat sera de 40% en 2025.  
M. le Maire propose une réflexion sur la baisse de cinq points du taux communal de la taxe foncière, qui passerait donc de 33.67 à 28.67%.
- Il convient de faire refaire la toiture de la petite salle au-dessus du restaurant, car il y a des fuites d'eau et isoler cette salle. Messieurs Abely et Marchwacki se proposent pour solliciter des maçons. Opération soutenue par le Département dans le cadre du Contrat Vaucluse Ambition.
- M. Bolle après mise en concurrence de trois bureaux, a retenu un géomètre pour 1 500 € au lieu de 2 500€

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

M. RAINIERI Gérard, Maire.

